

REÇU LE :

19 FEV. 2024

Office de Tourisme Rumilly-Albanais



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

15 FEV. 2024

ARRIVEE

3

Délibération n°168-2024

COMITÉ DE DIRECTION

DU MERCREDI 7 FÉVRIER 2024

Office de Tourisme Rumilly - Albanais

Le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Rumilly - Albanais, dûment convoqué par courrier électronique le 31/01/2024, s'est réuni le 07/02/2024 dans les locaux de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sis 3 place de la Manufacture, 74150 Rumilly.

Membres du Comité de Direction présents (dont 10 votants) :

M. François RAVOIRE, M. Éric CHASSAGNE, M. Sylvain BISTON, M. Serge BERNARD-GRANGER, Mme Christine BOICHET-PASSICOS, Mme Chantal MARCHAND, Mme Françoise PAILLE, M. Nicolas TRUFFET, M. Michel ABRY, Mme Catherine LANSARD, Mme Myriam MOUMEN (Vice-Présidente), M. Jean-Philippe JOUBERT.

Membres du Comité de Direction excusés ou absents :

M. Yannick CLEVY, M. Jean-Michel BLOCMAN, M. Jean-Pierre FAVRE, M. Jean-François PERISSOUD, M. Philippe CAMUS, M. Alain PERRIER, Mme Maude GALMICHE, Mme Nathalie REVILLARD, M. Denis BLANC, M. David TOUZET, Mme Léa JOURDAIN, M. Christophe LERAY, M. Pascal GRILLET, Mme Chloé AIGON, Mme Eve MAROT, Mme Marilyn BLANC, Mme Estelle JUGE.

Autres présents :

Mme Marlène JACQUET (directrice)

OBJET

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE L'OFFICE DE TOURISME

Vu le Code du Tourisme, articles L133-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 11 octobre 2010, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme communautaire sous statut d'EPIC ;

Vu les statuts de l'Office de Tourisme, notamment l'article 6 précisant que le Président sera élu par le Comité de Direction parmi les membres du collège des élus.

Vu la tenue des élections municipales partielles intégrales du 12 novembre 2023 à Rumilly qui ont conduit au renouvellement d'une partie du Comité de Direction, dont le Président.

Il doit être procédé à l'élection du Président de l'Office de Tourisme.

Mme Myriam MOUMEN, Vice-Présidente du Comité de Direction, préside la séance jusqu'à l'élection du nouveau Président, et précise les modalités de l'élection :

- Appel à candidature auprès des membres du collège des élus.
- Vote à bulletin secret.
- Désignation de deux scrutateurs.
- Scrutin uninominal à deux tours, à la majorité absolue des votants présents.

Mme Myriam MOUMEN procède à l'appel à candidature auprès des membres du collège des élus. Le seul candidat est M. Nicolas TRUFFET.

Les deux scrutateurs désignés sont M. Sylvain BISTON et M. Michel ABRY.

Ces derniers procèdent à la distribution des bulletins de vote, au recueil des bulletins dans l'urne puis au dépouillement.

Vu les résultats du scrutin :

- Nombre de votants : 10
- Nombre de bulletins recueillis : 10
- Nombre de votes « Nicolas TRUFFET » : 10

Le Comité de Direction, après avoir voté,

ÉLIT M. Nicolas TRUFFET Président de l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais.

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

15 FEV. 2024

ARRIVEE
3

Le Président,

Nicolas TRUFFET


